



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°46 du 19 novembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- MM. Alexandre et Maximilien Schmitz pour la construction d'un couvert à voitures en annexe du chalet existant au lieu-dit Bermouche/Haute-Nendaz, plan 6 MC, parcelle 341 propriété des requérants, coord. 2'588'460 / 1'14'790, zone H20.
- Mmes Aline et Caroline Dard pour la construction d'un cabanon de jardin au lieu-dit la Coudreyge/Haute-Nendaz, plan 13 MC, parcelle 3127 propriété des requérantes, coord. 2'589'213 / 1'114'450, zone H20. En dérogation à l'art.118.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 19 novembre 2021

L'Administration communale